

EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Vous inscrivez votre enfant dans un club de sport pas dans une garderie.
Merci de respecter les engagements suivants :**

- 1- Respecter** les horaires de début et de fin de cours. Après 2 avertissements pour retard, la gymnaste sera sanctionnée durant la totalité du cours,
- 2- Venir chercher mon enfant à l'heure et dans le hall d'entrée** du gymnase. Aucun enfant ne pourra sortir du gymnase sans adulte, mis à part les enfants autorisés à rentrer seuls chez eux. Les enfants qui auront quitté le gymnase à la fin de l'entraînement ne seront plus sous la responsabilité du club,
- 3- Prévenir** si mon enfant est absente à l'entraînement
Envoyer un mail à gr.villejean@benevolescpb.fr
- 4- S'assurer que ma fille a OBLIGATOIREMENT :**
 - Ses claquettes
 - Ses cheveux attachés en chignon
 - Son cahier de Gymnastique Rythmique avec les numéros de téléphone des 2 parents
 - Ses chaussettes blanche propres
 - Sa gourde ou sa bouteille d'eau
- 5- L'accès au gymnase est restreint (voie réduite), de plus beaucoup de passages de voitures (personnel de la ville) et beaucoup d'enfants. Pour des raisons de sécurité, il est formellement **INTERDIT de vous stationner le long de la route** que ce soit pour déposer ou venir chercher votre enfant. Dans un souci de sécurité merci de vous stationner sur les parkings.**

A Rennes, le / /2025.

Signature :